

1

kaloneg ha krenv

ET AOUT 2020

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00			
 : 02.98.92.50.23		 : plonevez-porzay.bzh	
		 : mairie@plonevez-porzay.bzh	
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du Tourisme	Lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche de 9h45 à 12h30		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00		09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00		02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi de 10h à 12h Dimanche de 10h30 à 12h		02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade		02.98.92.50.34
Transport de malades assis 7 j/ 7		Mickael Péron	02.98.81.54.08
Ambulances - Services funéraires		Alain Jolec	02.98.81.27.28
Déchèterie	Du Lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h Fermée le mardi		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Allée des peupliers	
Marché en plein-air		du 5 avril au 25 octobre – Place de l'Eglise	
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE https://sisaduporzay.site-sante.fr/			
Médecins généralistes		Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Chirurgien urologue	Mardi matin	Olivier Develay	02.98.53.55.87
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau	02.98.92.52.06
		Dominique Robyn Laurence Duchillier Sébastien Kerhascoët	02.98.92.55.34
Masseurs kinésithérapeutes		Eric Peuziat	02.98.92.53.13
		Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.56.06.29.29
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00
Pédicure / Podologue		David Cavarec	02.98.92.59.19
Diététicienne - Nutritionniste		Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe		Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Psychologue clinicienne		Pauline Udo	07.80.34.09.91
Psychologue		Diane Petit	07.59.53.41.06
Psychomotricienne	24, rue de la Presqu'île	Grâce Antinao	06.28.65.13.19

INFORMATIONS COMMUNALES

ANIMAUX DOMESTIQUES

L'accès sur les plages aux chevaux et aux chiens est strictement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre inclus par arrêté préfectoral.

CAMPAGNE DE DERATISATION

Comme chaque année, la commune organise une campagne de dératisation. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie pour le vendredi 11 septembre dernier délai.

DON DU SANG

Un don du sang est prévu le lundi 24 août de 8h30 à 13h00 au complexe sportif, salle polyvalente. Afin d'éviter les temps d'attente et d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, pensez à prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr. Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1h. Les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang de Douarnenez et du Porzay accueilleront les volontaires. Le sang permet des transfusions et est un composant nécessaire et essentiel à la fabrication des médicaments contre le cancer et de nombreuses autres maladies ou pour soigner des accidentés. Un appel aux dons est plus que jamais lancé et la population de 18 à 70 ans sollicitée pour répondre aux besoins urgents de sang.

RESTRICTIONS TEMPORAIRES DU FEU ET ENCADREMENT DE CERTAINES ACTIVITÉS A RISQUE INCENDIE

Restrictions toujours en vigueur :

- interdiction de tout usage du feu à l'exclusion des feux déclenchés par le service départemental d'incendie et de secours dans le cadre de la lutte contre les incendies ;
- interdiction de bivouac dans les espaces à risque d'incendie ;
- interdiction des feux de camp et des feux de cuisson, en présence de végétation, sauf pour les équipements à gaz utilisés dans des conditions strictement sécurisées à proximité des habitations ou dans les établissements d'hôtellerie de tourisme.

Le préfet invite l'ensemble de la population à rester vigilant et rappelle que 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine. L'arrêté préfectoral est consultable dans les mairies et sur le site internet de la préfecture du Finistère.

LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE EST PLACÉ EN « ALERTE RENFORCÉE » SÉCHERESSE

L'arrêté est consultable sur le site de la commune et en mairie. Chacun est appelé à faire preuve de responsabilité et de civisme en respectant ces mesures, afin de préserver la ressource en eau et de garantir ses usages prioritaires tout au long de la période estivale.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours sont opérationnels jusqu'au samedi 29 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 ⇒ Sainte Anne La Palud : 06.85.44.52.23 ⇒ Kervel : 07.87.83.58.43.

ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

FÊTE DE TREGUER

Le Comité des Fêtes de Plonévez-Porzay vous donne rendez-vous pour une après-midi et une soirée festive dans une ambiance conviviale et familiale, le samedi 22 août, plage et parking de Tréguer. Au programme :

A 15h30 : concours de châteaux de sable et goûter

19h00 : initiation et danse bretonne.

À partir de 19h30 : repas moules-frites ou jambon-frites (14 ou 6 €)

20h30 : tribute Alain Souchon

22h30 : animation musicale

CONCERT A LA CHAPELLE SAINTE ANNE

Mercredi 26 août à 20h30 : Rosa Mystica, un voyage a cappella à travers 8 siècles de musique sacrée. Participation libre.

TRÉSORS DU PORZAY

L'association organise une permanence le samedi 22 août de 10h à 12 pour réserver leur nouveau livre « Plonévez-Porzay et Kerlaz : Vies et destins ! » qui sortira le 24 octobre. En réservant dès maintenant ce livre, vous permettez à l'association de financer cet ouvrage. Vous découvrirez des destins exceptionnels et peu connus. Cet ouvrage est illustré par les dessins de Pascal Pogeant !

INFORMATIONS COMMERCIALES

- Le magasin « Blanc-Brun » sera fermé jusqu'au 31 août.

- Le « bar tabac presse Le Porzay » sera fermé le samedi 22 août à partir de 13h30. A noter : dès la semaine prochaine fermeture hebdomadaire le jeudi.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 22 août : messe à 18h30 à Locronan.

GRAND PARDON DE SAINTE ANNE LA PALUD

Samedi 29 août : 17h30, messe en breton, 20h, messe à la chapelle suivie de la procession aux flambeaux.

Dimanche 30 août : 10h30, messe solennelle, 15h, vêpres, procession des croix et bannières, adoration.

Lundi 31 août et mardi 1^{er} septembre : 15h, messe et sacrement des malades.

Pour tous renseignements : www.paroissesainteanne.fr